Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 4 (1854-1856)

Heft: 34

Artikel: Notice sur quelques pyrales suisse, novelles ou peu connues

Autor: La Harpe, J. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-284020

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

seule raison que l'on a pour lui assigner cette valeur, rien n'empêche de supposer que, dans certaines circonstances exceptionnelle, on a pu avoir p < 1, surtout dans des jours comme le 25 mars où de rapides variations dans la grandeur et dans la position des images étaient une preuve d'agitation dans des couches d'air

d'inégale densité.

Mais je répète que je ne veux pas chercher à expliquer toutes les apparences bizarres dont j'ai parlé. Il est toujours bon d'être sobre en fait d'hypothèses, et si j'en hasarde une sur la cause des dépressions et des amplifications dans le sens vertical, c'est qu'il me semble que celle que je présente repose sur des principes incontestés de la science, et ce qui en météorologie vaut peut-être mieux encore, c'est qu'elle est en tous points conforme au résultat de plusieurs centaines d'observations, faites en grande partie avec un instrument de précision, à toutes les époques de l'année, à toutes les heures du jour et dans toutes les circonstances météorologiques.

NOTICE SUR QUELQUES PYRALES SUISSES, NOUVELLES OU PEU CONNUES.

Par le D^r J. De la Harpe.

Les recherches que j'ai été appelé à faire pour réunir une collection des Pyralides et des Crambides, destinée à servir de base à la rédaction de la Faune suisse, m'ont procuré la découverte de quelques espèces nouvelles. Ces espèces sont au nombre de onze. Quatre d'entr'elles n'ont encore été mentionnées nulle part, les sept autres n'ont pas encore pris rang d'une manière positive dans les archives de la science.

1. Botys citralis.

Duponchel figura dans son tome VIII, 2^e partie, pl. 227, f. 7 de l'histoire naturelle des Lepidoptères de France, sous le nom de flavalis, un Botys qui se rapproche quelque peu de celui que Hubner (f. 69) a figuré dans ses Pyrales. A la fin du même volume, Duponchel figure (pl. 233, f. 1) sous le nom de lutealis, la femelle du même papillon; elle ne diffère du premier que par l'absence de dessin sur les aîles et la présence d'une teinte charbonnée plus forte aux inférieures. Cet entomologiste ignorait que ces deux caractères étaient variables dans l'espèce et que la femelle différait souvent à cet égard du mâle. Dans son catalogue il reconnut son

erreur et réunit lutealis à flavalis, comme variété. Cette manière de voir fut dès-lors adoptée; car Heydenr. (Cat. 1851) et Herrich-Schæffer (Hubn. Revis.) inscrivirent lutealis, Dup., comme variété de flavalis, Hubner. Herrich-Schæffer indique la figure de cette variété au n° 115 du Supplément à Hubn.; mais elle n'a pas paru sous ce chiffre.

Un dessin de cette espèce, tiré de la collection de M^r Kadens, fut enfin communiqué à M^r Herrich-Schæffer par M^r Podevin, sous le nom de citralis. Cette dernière dénomination doit être préférée à celle de Duponchel, afin d'éviter la confusion, puisque Hubner dans sa fig. 145, donne un Botys flavalis, qui plus tard a reçu le nom de pascualis.

Il s'agit maintenant de savoir si citralis (flavalis, Dup.) est ou non une variété de flavalis, Hub., 69. — Pour résoudre cette question, je me suis procuré de Mr Herrich-Schæffer des exem-

plaires bien caractérisés de cette dernière espèce.

En les recevant, je reconnus sur-le-champ que, partageant l'erreur de Duponchel, j'avais donné le nom de flavalis à une espèce différente de celle de Hubner, et que la vraie flavalis des auteurs allemands existait dans ma cellection sous le nom de pupilalis que je lui avais imposé. Ayant comparé de rechef avec soin les deux espèces que j'avais sous les yeux, il me fut démontré : 1° que flavalis et lutealis, Dup., sont une seule et même espèce; 2° que flavalis, Hubn., appartient à une autre espèce; 3° que flavalis, Dup., répond parfaitement à la description abrégée de citalis, donnée par Herrich-Schæffer.

Il n'est pas besoin d'insister beaucoup sur les caractères distinctifs des deux espèces, puisque la fig. 69 de Hubner d'une part et les 2 fig. de Duponchel de l'autre, sont suffisantes pour les différentier.

Il est cependant nécessaire d'ajouter : 1° que la fig. de Hubner est grossièrement faite, ayant le dessin trop fortement exprimé quoique exact; 2° que la fig. de flavalis, dans Dup., porte aussi sur les deux aîles une raie et une lunule trop fortement prononcées; car dans les individus frais le dessin est peu visible; 3° que dans cette même figure la teinte charbonnée de la marge des inférieures n'est pas indiquée : l'on rencontre très-rarement des individus semblables à celui qui est figuré; 4° que la figure de lutealis, Dup., est mauvaise; le sommet des supérieures y est trop arondi et le fond des mêmes aîles trop ombré de rougeâtre et de gris. Il est probable que l'individu-femelle sur lequel cette figure a été prise était en mauvais état.

Les points essentiels par lesquels citralis se distingue de flavalis sont : 1° absence de la troisième ligne (marginale); 2° une lunule

sur le centre du disque des supérieures, tandis que flavalis offre à sa place un point ocellé; 3° frange gris-pâle, terne et non bleuâtre, brillante, presque métallique; 4° sommet des supérieures plus aigu (surtout dans le mâle); 5° dessous lavé de gris et non strié et taché; 6° taille un peu plus grande.

Du reste, les mœurs des deux espèces sont totalement différentes. Citralis n'est point rare au pied des Alpes et du Jura, dans les lieux chauds et secs; il y apparaît en juin en même temps que cinctalis et toujours assez fréquent. Flavalis ne se prend qu'en juillet et en août, dans nos vallées, non loin des vignobles, mais toujours rare et isolément.

Les femelles des deux espèces sont surtout très-différentes l'une de l'autre. Les teintes enfumées sont plus marquées dans celle de citralis; les yeux et les stries le sont davantage dans celle de

flavalis.

Citralis paraît ne pas exister en Allemagne, tandis qu'il se prend à l'occident des Alpes et dans le midi de la France. Flavalis ne dépasse pas, à ce qu'il semble, les Alpes occidentales, tandis qu'il n'est point rare en Allemagne.

2. Botys monticolalis, Kuhl. (Scopula, Treit.)

Kuhlwein paraît être le premier qui se soit aperçu de la confusion qui existait entre certains individus collectés et distribués sous le nom d'Alpinalis, Hubn. Jusqu'ici Heydenreich (Catal.) est le seul qui ait admis la distinction qu'il établit entre monticolalis et alpinalis, encore n'admet-il le premier que comme variété du second. Ces deux espèces sont heureusement assez fréquentes dans nos Alpes pour qu'il soit facile de les distinguer nettement. Monticolalis foisonne sur les Alpes occidentales, tandis qu'alpinalis y est très-rare; celui-ci se rencontre en revanche fréquemment sur les hautes Alpes centrales et orientales.

Alpinalis est figuré par Hubner dans sa fig. 63 et par Duponchel dans son Supplément pl. 231, f. 1. La figure du premier est exacte, celle du second est très-mauvaise, mais reconnaissable. Alpinalis de Hub. Supp. (fig. 7-9) appartient à monticolalis et le caractérise

parsaitement.

Ces deux espèces peuvent facilement être confondues lorsque elles ne sont pas fraîches. L'une et l'autre varient aussi quelque peu, jamais cependant au point d'en faire une même espèce.

Les caractères suivants les distinguent nettement : 1° Les taches centrales sont plus grandes, nettement limitées en dehors, et plus blanches dans *alpinalis*, tandis que dans *monticolalis* elles n'apparaissent que comme une éclaircie pâle ou manquant tout-àfait, ce qui n'arrive pas à alpinalis. Cette différence des taches se remarque surtout en dessous. 2° La frange de la première est bordée de blanc pur, surtout aux inférieures; celle de la seconde est partout grise, quoique plus pâle sur l'extrême bord. 3° Cette frange est limitée dans alpinalis, par quelques points noirs, peu distincts, séparés par des taches blanchâtres; monticolalis n'offre ni point, ni trait sur le bord marginal. Cette disposition est surtout visible en dessous. 4° Les teintes foncées de la première ont une intensité que celles de la seconde n'offrent jamais; cette dernière est d'un gris-jaunâtre. 5° Enfin, la côte d'alpinalis porte vers son extrémité quelques crochets peu distincts, tandis que monticolalis n'en a jamais. Cette dernière disposition place celle-ci à côté de prunalis et d'olivalis; tandis que celle-là reste voisine de murinalis et de rhododendronalis.

Dans l'une et dans l'autre la femelle, comme dans la plupart des espèces alpines, est plus petite et a les aîles supérieures coupées carrément, ce qui rend leur sommet plus aigu. Elles apparaissent en même temps.

3. Botys ærealis, Hub. f. 44.

Hubner figura dans ses Pyrales, sous le n° 44, un papillon qui répond parfaitement à une espèce commune dans nos Alpes et qu'il appela ærealis. Plus tard et sous n° 169 et 170, il donna le mâle et la femelle d'un autre Pyrale qu'il désigna par opacalis. Treitschke, dans son 7° volume, p. 68, décrit opacalis en citant les deux figures de Hubner; mais ne fait pas mention d'ærealis et de la fig. 44 de Hubn., dont il ne connaissait pas alors l'original. La description qu'il donne d'opacalis ne convient nullement à l'espèce de nos Alpes. A la suite de cette dernière, l'entomologiste viennois place une espèce, non décrite jusqu'à lui, qu'il nomme suffusalis.

Le même auteur, dans son Supplément (vol. X. 3° partie, p. 12 et 13), commence par rayer du nombre des espèces non-seulement sa suffusalis, mais encore opacalis, Hub.; puis il les réunit sous le nom unique d'ærealis (Hub., f. 44), dont opacalis et suffusalis ne seraient que des formes. La description qu'il en donne ne répond

pas mieux à l'espèce suisse.

Duponchel, dans son 8e vol., 2e partie, avant la publication du Supplément de Treitschke, avait déjà réuni les deux espèces de Hubner, sous le nom d'opacalis; puis figuré cette espèce (pl. 215, f. 6 et 7), telle que nous la rencontrons pour l'ordinaire chez nous. Dans son supplément, il adopte la dénomination de Treit. et range sous le nom d'ærealis, opacalis et suffusalis de Treit.

Dès lors cette manière de voir a été généralement adoptée et Herrich-Schæffer figure dans le Supplément de Hubner (fig. 137 et 138), le mâle et la femelle d'ærealis, tel qu'il se prend en Allemagne. Ces figures destinées à remplacer celles de Hubner, ne représentent point l'espèce de nos Alpes et ne peuvent lui être appliquées.

Pour compléter mes recherches sur ce point, il me resterait à obtenir ærealis, Hub. Sup. en nature; mais cette espèce est assez

rare et je ne puis espérer d'y parvenir.

D'après ce qui procède, il me reste démontré : 1º Qu'ærealis de Duponchel et de Treitschke s'applique à deux espèces; 2º que Hubner avait distingué, avec raison, opacalis d'ærealis; 3° que cette distinction doit être maintenue.

Aerealis, Hub. 44, est une espèce suisse, assez fréquente dans nos Alpes, tandis qu'ærealis, H. S. appartient à l'Allemagne septentrionale. Il ne sera pas inutile maintenant de donner une description succincte de notre ærealis, celle de Dup., la seule qui existe, étant insuffisante. Aerealis, H. S., doit recevoir un nouveau nom.

Les deux tiers internes des supérieures sont en dessus d'un brun foncé, parfaitement uni, tirant sur le fauve chez les individus frais. Ce premier espace se termine parallèlement au bord externe par une zône irrégulière, d'un jaune teinté de gris, plus ou moins saillante. Cette zone met en relief deux angles que forme l'espace basilaire, l'un vers la côte, l'autre vers le bord interne. Ces deux angles sont séparés par un sinus plus ou moins marqué. Il n'existe pas de bande claire vers la racine de l'aîle, comme dans ærealis; sur quelques individus on aperçoit seulemement une faible éclaircie, vers le tiers interne du bord postérieur, indiquant la place où elle existe dans l'espèce voisine. La zône jaunâtre n'atteint pas la côte pour l'ordinaire. Entr'elle et la frange on trouve un espace étroit, en forme de bande, d'un brun fauve, un peu moins foncé que l'espace basilaire, ordinairement plus large vers l'angle interne que vers le sommet de l'aile. En dehors de cette bande existe un liseré d'un jaune-grisâtre, finissant en pointe à ses deux extrêmités et limitant la frange. Celle-ci porte à sa base un trait gris, auquel succède un trait jaunâtre très-fin, puis un second trait brun partageant la frange en deux moitiés. L'extrêmité de la frange est jaunâtre. Le sommet de l'aîle est obtus et le bord externe légèrement arondi. La côte est droite, sans trace de crochets ou de taches.

Le dessous des supérieures varie beaucoup; tantôt il est uniformément noir, luisant, à reflets grisâtres, avec un trait jaunâtre au bord externe et une tache de même couleur vers l'extrêmité de la côte. Tantôt la tache de la côte se prolonge sous forme de zône

étroite, irrégulière. Tantôt cette dernière zône est limitée en dedans par une bande noire plus ou moins prononcée et sinueuse. Dans ce dernier cas l'espace basilaire est plus ou moins lavé ou strié de jaune, surtout le long de la côte. Tantôt enfin le fond de l'aîle est jaune pâle, grisàtre, nuancé de gris foncé dans le centre de l'aîle, marqué d'un trait arondi de même couleur vers les deux tiers de sa longueur et bordé par une bande noirâtre que traversent les nervures jaunâtres. La frange est en dessous comme en dessus, mais un peu plus claire. Sur quelques individus, de petits points noirâtres, au nombre de 7, limitent la frange sur le bord externe de l'aile. Ces points n'apparaissent pas en dessus:

Aîles inférieures en dessus, d'un noir grisâtre, marquées dans leur centre par une tache jaunâtre plus ou moins étendue, et qui manque souvent. Le bord externe porte un liseré jaune-grisâtre, festonné, qui se prolonge jusque sur le bord antérieur. La frange est semblable à celle des supérieures; mais les stries grisâtres y

sont peu marquées et le jaune y est plus abondant.

Aîles inférieures en dessous, entièrement jaunes, légèrement sablées de gris vers la base et souvent traversées dans leur milieu par une bande grise qui, partant du bord antérieur, s'éteint vers le centre de l'aîle. La frange est limitée par quelques points noirs très-petits; elle est d'un gris sâle et légèrement plus foncé que sur le disque; les lignes qui la divisent s'y dessinent à peine.

Le dessus du corps est de la couleur des aîles supérieures, à l'exception de l'anus portant un pinceau de poils d'un fauve clair.

Le dessous est blanc-jaunâtre.

Les palpes sont un peu plus longs que la tête. Les antennes, chez le mâle, sont parfaitement filiformes, brunes en dessus et blanchâtres en dessous. Leurs tubercules ne sont pas distincts et sont couverts d'un duvet de poils blancs, très-courts. Vers la base et sur le dos de l'antenne existent quelques poils isolés.

Cette description est prise sur le mâle. La femelle est plus petite, a les aîles supérieures coupées plus carrément et les teintes un peu

plus foncées : elle est rare.

4. Botys cyanalis, mihi. (Scopula, Treit.)

Ce n'est pas sans hésitation que je me suis décidé à distinguer cette espèce de prunalis. Elle lui ressemble si fort que la comparaison d'un bon nombre d'exemplaires des deux espèces, peut seule la faire distinguer. Pour assurer son diagnostic, j'ai dù me procurer de Mr Herrich-Schæffer un échantillon sûr de prunalis et lui soumettre l'espèce que je croyais nouvelle. Son avis fut à l'égard de cette dernière qu'il fallait, avant de se décider, comparer

les uns aux autres plusieurs individus; heureusement que je me trouvais en mesure de le faire.

Cyanalis varie très-peu, ainsi que prunalis; il est toujours un peu plus petit que ce dernier et la couleur du fond est chez lui le gris-de-fer, tandis que prunalis reste gris-brun. La couleur grise, dans les individus frais, est tellement couverte d'atômes bleuâtres, qu'elle ne paraît guère qu'à la racine de l'aîle et à sa marge. Voici du reste quels sont les caractères particuliers qui distinguent cyanalis de prunalis, la seule espèce avec laquelle on puisse la confondre : 1° Les deux taches du disque des supérieures sont plus visibles parce qu'elles sont entourées d'une teinte bleuâtre et non pas brunâtre comme dans prunalis. 2º Les points de la marge et les deux lignes transverses sont aussi plus visibles pour le même motif. 3° La deuxième ligne transverse fait un petit angle aigu audessous de la seconde tache, dans cyanalis, tandis qu'elle décrit un sinus étroit et profond, qui dépasse presque la tache, dans prunalis : ce caractère est souvent assez difficile à constater. 4° Cette même ligne est plus rapprochée du bord externe dans la première que dans la seconde, et la bande brune qui la sépare de la marge n'est souvent qu'une ombre légère, ce qui n'a pas lieu dans prunalis. 5º La frange est d'une couleur plus claire dans la première espèce, 6° Les crochets de l'extrémité de la côte sont entourés de blanc-bleuâtre dans cyanalis, tandis que prunalis offre en cet endroit une tache fauve sur laquelle les crochets se dessinent en brun et non en noir, comme dans la précédente. 7° Les aîles inférieures sont en dessus d'un noir un peu plus foncé dans cyanalis; la petite raie sinueuse qui les partage y est rarement et trèspeu visible; leur frange n'est limitée que par un trait pâle, peu visible même sur les individus frais, tandis que ce même trait est fauve et bien visible dans sa voisine. 8º Le dessous est en général un peu plus teinté de gris dans cyanalis, ensorte que le dessin du dessus y est moins prononcé, surtout aux inférieures. Les crochets de la marge sont plus petits et la ligne pâle sur laquelle ils se dessinent, est plus courte et moins prononcée. Le sinus formé par la ligne tranverse est moins marqué, les points marginaux moins gros.

Cyanalis apparaît un mois environ avant prunalis; le premier se montre dès le commencement de juin, dans les environs de Lausanne, tandis que le second ne se prend pas avant le mois de juillet; ils se trouvent l'un et l'autre dans les mêmes localités.

La plupart de nos collecteurs avaient déjà entrevu la différence qui existe entre ces deux espèces, mais ne trouvant dans les auteurs que deux espèces, prunalis et elutalis, sur lesquelles pouvaient porter leurs doutes, ils étaient indécis sur le choix de ces deux dénominations. Le fait est qu'elutalis, W.V., n'a pas encore été trouvé en Suisse.

Il scrait possible que le rapprochement sous une même espèce, fait par Treitschke, d'elutalis et de prunalis reposat sur une confusion de cyanalis avec prunalis; car on comprend difficilement comment un observateur aussi habile aurait réuni sous un même nom deux espèces aussi distinctes que le sont elutalis et prunalis.

— Duponchel a sur ce point suivi Treitschke comme partout ailleurs et n'a point introduit, même dans son dernier ouvrage (Catalogue), la distinction que Fisch. v. Röslerst., avait faite entre elutalis et prunalis, et qui n'avait point échappé aux auteurs du catalogue de Vienne.

5. Crambus lucellus. Hub. Sup., fig. 135.

Herrich-Schæffer figure et décrit en quelques mots, sous cette dénomination, un Crambe assez fréquent dans les lieux chauds et secs des bords du Léman et de la vallée du Rhône. Partout ailleurs il paraît extrêmement rare, car M^r Herrich-Schæffer n'en a vu

qu'un seul individu provenant de Hongrie.

Cette espèce a été rattachée par Heydenreich (Catal. 1851) à nemorellus, Hub. 384; mais il est évident que ce rapprochement est erroné, car l'espèce figurée par Hubner sous ce nom ne peut se distinguer de la femelle de pratellus, qui est souvent complètement blanche, comme nemorellus. Pratellus et lucellus sont trèsfaciles à distinguer l'un de l'autre au premier coup-d'œil. Heydenreich cite encore comme synonime de lucellus, lathoniellus, Zinck.; mais au dire de Herrich-Schæffer, dont l'autorité fait foi en pareille matière, la description de lathoniellus ne s'accorde point avec lucellus. Je n'ai pu m'en convaincre par moi-même, puisque lathoniellus n'est connu que par sa description. Il est donc à peu près certain que lucellus est une espèce nouvelle, décrite et figurée pour la première fois par Herrich-Schæffer. Les auteurs francais n'en font pas mention.

Elle est remarquable par la place qu'elle occupe dans la série naturelle, car elle tient le milieu entre le groupe pratellus, dumetellus, ericellus, pascuellus, adipellus, etc., d'une part, et le groupe rorellus, chrysonuchellus, etc., d'autre part. Son dessin est celui du premier groupe, particulièrement de pratellus, mais la ligne transverse du bout de l'aîle, semblable à celle de chrysonuchellus, n'est point brisée à angle aigu, mais arquée dans son milieu. Il reste d'ailleurs un espace entre le sinus formé par cette ligne et la marge, tandis qu'il n'en existe pas dans les espèces du premier

groupe.

Lucellus ne le cède pour la taille à aucune autre espèce suisse. Ses aîles sont proportionnellement plus larges que celles de ses congénères.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes un peu plus

pâles.

Ce que j'ai dit de ses caractères différentiels me dispense d'en donner une description. Il est fâcheux que la figure de Hub. Sup. ait mal réussi, quoique reconnaissable.

6. Crambus rostellus, mihi.

Habite les hautes Alpes centrales; il n'est point rare tout autour du massif du St. Gotthard et dans le Haut-Valais. Ne diffère de perlellus que par sa couleur bronzée, foncée. Mr Herrich-Schæffer, à qui je l'ai présenté, a cru y reconnaître une espèce du nord de l'Ecosse que Stainton a nommée Warringtonellus. Je ne puis partager son opinion, car celui-ci, que j'ai sous les yeux, porte sur les ailes supérieures quatre stries longitudinales blanches et trois petites, de même couleur, sur l'extrémité des nervures, stries qui n'existent jamais dans rostellus. Il est bien vrai que sur quelques individus on entrevoit, en regardant obliquement, des stries analogues formées par une teinte légèrement plus claire que le fond.

Les sept stries blanches terminales de Warringtonellus qui se prolongent sur la frange, sont encore indiquées dans rostellus, par sept petits points marginaux blanchâtres et très-peu visibles. Le dessous de cette dernière espèce est entièrement noir-bronzé, terne; la frange est d'un roux-clair uni, tandis que dans sa congénère plusieurs nervures sont striées de blanc, et la frange est entrecoupée de la même couleur.

Le mâle ne diffère pas de la femelle.

Eudorées.

Nous abordons ici l'un des genres les plus difficiles des microlepidoptères. Les différences spécifiques sont ici si délicates à saisir et les espèces sont si voisines que les meilleures figures et les descriptions les plus complètes ne peuvent parer à toutes les incertitudes. Il n'y a que la comparaison d'individus bien déterminés et suffisamment nombreux qui puisse guider surement l'entomologiste; encore faut-il qu'il ait une grande habitude de ce genre d'observations.

Hubner (Europ. Schmett.) ne figura que trois espèces d'Eudorées. Treitschke en ajouta une aux trois de Hubner, mais il réunit deux des espèces de Hubner en une seule, ensorte que son Synopsis n'en comprend aussi que trois. Duponchel en énuméra d'abord six; si l'on en soustrait une espèce (ramalis) qui n'appartient pas aux Eudorées, il en reste cinq. Dans ses suppléments il ajouta trois nouvelles espèces, et dans son catalogue final le nombre total se trouve porté à treize; mais de ces treize espèces il faut soustraire un double emploi et une espèce n'appartenant pas à ce genre, ce qui ramène le nombre total à onze. Ce nombre onze se réduit enfin à dix, si l'on en déduit une espèce connue, appartenant jusques-là aux Phycies (quercella) et que Dup. réunit avec raison aux Eudorées.

Zeller, après Duponchel, soumit à sa sagacité habituelle le genre qui nous occupe et distingua quinze espèces européennes; il en indique neuf autres enrégistrées par les entomologistes anglais, mais qui lui étaient inconnues. Herrich-Schæffer, dans sa Révision de Hubner, porte enfin le nombre total des espèces européennes à dix-sept, chiffre qui se réduit à seize si l'on retranche une espèce (ochrealis) appartenant jusques là aux Phycies.

Le dernier catalogue des insectes d'Angleterre, publié par Curtis (1829), énumère treize espèces d'Eudorées, dont huit pour le moins sont encore douteuses ou ont reçu d'autres noms sur le continent. Le dernier catalogue de Heydenreich (1854) enrégistre enfin trente-deux espèces d'Eudorées; mais il faut en retrancher un bon nombre mal déterminées jusqu'ici ou reproduites sous deux ou trois dénominations.

Tel est aujourd'hui l'état de la science sur ce point. Les recherches que j'ai pu faire en Suisse m'ont permis d'élucider quelques espèces jusqu'ici incertaines et d'en découvrir de nouvelles. Le nombre des espèces helvétiques énumérées dans la Faune est de dix-sept. Je vais passer en revue celles qui ne sont pas décrites par Herrich-Schæffer, sans entrer dans beaucoup de détails, car, je le répète, il est à peu près impossible de caractériser les Eudorées par des descriptions.

7. Eudorea asphodeliella, Mann.

Cette espèce dénommée par M^r Mann, de Vienne, qui le premier l'a collectée, a été prise dans les environs de Lausanne, autant que je m'en souviens. Elle ne se trouve indiquée jusqu'ici que dans les catalogues et n'a été ni figurée ni décrite. M^r Bruand, de Besançon, auquel je la communiquai, l'avait reçue de M^r Mann et l'avait aussi recueillie dans le Jura français. M^r Herrich-Schæffer, qui ne l'avait pas encore vue lorsque je la lui présentai, a contirmé ses caractères spécifiques.

Asphodeliella est extrêmement voisine de ambiguella; elle s'en

distingue au premier coup-d'œil par les trois taches foncées de l'espace marginal, réunies en une seule bande transversale.

8. Eudorea sciaphilella, mihi.

Cette charmante espèce a été prise dans les environs de la Neuveville, par M^r L. Couleru, qui me l'a communiquée. Aucun entomologiste n'en fait mention; sur le conseil de M^r T. Bruand, je l'ai appelée sciaphilella à cause d'une certaine ressemblance avec Sciaphila virgaureana. M^r Herrich-Schæffer l'a examinée, et a reconnu chez elle un individu qu'il avait fait figurer dans le Supp. de Hubner, sous le nom de parella (fig. 102), et qui désormais ne peut plus être confondu avec la vraie parella.

Le caractère le plus saillant de cette espèce est un fond blanc pur, sur lequel se dessine une bande moyenne gris-foncé, rétrécie vers le bord postérieur. Elle diffère sensiblement de toutes ses

congénères.

9. Eudorea muranella (na), Curt.

Je pris il y a deux ans cette espèce, connue jusqu'ici des seuls entomologistes anglais, à Aigle, sur la route du Sépey, au commencement de juin. Depuis lors, je l'ai recueillie ailleurs dans les Sous-Alpes. Curtis et Stephens en font mention, et Wood l'a figurée sous n° 1447. Herrich-Schæffer, à qui elle était inconnue, présumait qu'elle se rattachait à ambigualis; Heydenreich en fait un synonyme de valesialis. — Tous ces rapprochements sont inexacts. L'espèce dont elle se rapproche le plus est mercurella, Lin. Si les individus ne sont pas très-frais, il est même impossible de l'en distinguer. Elle n'a pas la frange dessinée en dentelles, comme mercurella, et le fond des supérieures est teinté de bleuâtre avec un peu de fauve à la côte. La tache en caducée est ombrée de noirâtre et pointée de blanc. La fig. 101 du Supp. à Hubn. lui convient assez bien.

10. Eudorea vandaliella, Her. Sch. (in litter.).

Cette espèce est extrêmement voisine de lætella, Zell., figurée sous n° 115 du Supp. à Hubner. La ressemblance est telle que, d'après cette figure, je n'hésitai pas à la rattacher à cette espèce. Lorsque je pus voir celle-ci en nature, je changeai d'avis et je dus recourir à l'obligeance de Mr Herrich-Schæsser qui reconnut en elle une espèce non encore décrite ou sigurée, et qu'il a nommée vandaliella. D'autre part, Mr Bruand me l'a adressée en la nommant delunella, Guén., dénomination qu'a reproduite Heyden-

reich dans son Catalogue en la réunissant à resinea, Haw., qui est probablement encore une autre espèce. J'ai tout lieu de croire que ambigualis, Dup. pl. 229, 5 b, appartient à cette espèce. Elle se distingue de lætella par sa tache marginale grosse et très-foncée.

Vandaliella se prend autour de Lausanne, sur les troncs de

peupliers, en juillet; elle n'est pas commune.

La figure citée de Duponchel est reconnaissable, quoique trop chargée de couleur.

11. Eudorea ancipitella. mihi.

Sous ce nom, je désigne une espèce que Mr Herrich-Schæffer considère comme nouvelle, que j'ai prise une fois dans notre Jorat et que j'ai reçue aussi de Meyringen. L'espèce qui s'en rapproche le plus est perplexella, H. S. f. 111. Elle tire son caractère essentiel de l'uniformité de son dessin. Un fond uniformément grispâle sur lequel se dessinent faiblement, en gris foncé, les taches et les lignes communes à la presque totalité des Eudorées. Ces taches et ces lignes ne sont point ombrées. La femelle est semblable au mâle.

SUR LES LIMNIMÈTRES DU LAC LÉMAN.

Par Mr Burnier.

En 1843, le gouvernement vaudois fit établir un limnimètre à Ouchy, puis successivement d'autres à Chillon, Vevey, Rolle, Nyon et Coppet. Celui de Chillon n'a jamais pu marcher; ceux de Nyon et de Coppet se dérangèrent assez vite; mais ils sont réparés actuellement. J'ai fait fixer une règle divisée contre le mur du quai du port de Morges; on y observe les variations du niveau du lac dès février 1850. Ensorte qu'à six endroits, de Vevey à Coppet, on observe et on note chaque jour à midi, la hauteur des eaux du lac.

Je renvoie, pour ce qui concerne le limnimètre de Genève, aux volumes de la Bibliothèque universelle, tome XIII, année 1838, et tome L, année 1844. Ce recueil publie les observations faites à Genève, dès le mois de janvier 1838, sur la même feuille que les observations météorologiques de l'Observatoire.

Les observations journalières faites aux limnimètres vaudois sont transcrites dans des carnets ad hoc, par les commis des péages chargés de ce travail.

On est donc en possession, depuis 1843, d'observations régu-